



vex info

Sommaire

Editorial	2
Brèves officielles	3
Vex 2.0	5
Environnement	6
Architecture et trafic	8
Mérites bacounis, nouveaux citoyens	11
Tourisme	12
Montagn'Art	14
Culture et loisirs	19
Appel aux bénévoles	17
Comptes annuels	22

En raison du Covid-19,
**les assemblées primaires
et bourgeoises
sont reportées.**

Informations détaillées concernant
les comptes sur le site internet
de la commune
vex.ch



En attendant la prochaine Assemblée primaire...

Les comptes 2019 de notre commune sont excellents. Ils font apparaître une marge d'autofinancement supérieure à 2 millions de francs et permettent à la Municipalité de procéder à d'importants amortissements tout en augmentant la fortune nette par habitant. Ces excellents résultats découlent avant tout d'une gestion rigoureuse des charges qui ont augmenté de moins de 1% par rapport à l'exercice 2018. Ils sont également le fruit de la reprise du marché de l'électricité – hélas provisoire – qui nous a permis d'encaisser à nouveau des bénéfices découlant de la vente d'énergie produite par l'usine des Forces Motrices de la Borgne et très bien valorisée par le distributeur ESR (actuellement OIKEN) dont la stratégie de commercialisation de l'électricité hydroélectrique locale avec une plus-value dite «écologique» a également contribué dans une mesure importante à l'amélioration de notre marge d'autofinancement. Les rentrées fiscales ont elles aussi augmenté.

La situation financière de la commune est saine et nous permet d'envisager sereinement la réalisation du nouveau centre scolaire et des projets à l'étude, tels que, notamment, le réaménagement de la traversée du village ou la sécurisation des torrents contre les dangers de crues. A Thyon et aux Collons, les prochaines dépenses devraient être consacrées à l'aménagement d'infrastructures d'animation touristique. La réfection du réseau routier et des places communales des quatre paliers de la station étant quasiment terminée, des financements seront à nouveau disponibles pour des projets plus ludiques, à même d'améliorer l'attrait des lieux. Les propositions qui viendront du Conseil d'administration de la SA touristique dont l'acte constitutif doit être signé prochainement sont attendues avec intérêt par le Conseil municipal.

Vous trouverez dans cette édition de votre «VexInfo», la présentation relativement sommaire des comptes de la commune et de la bourgeoisie et quelques-uns des projets que nous souhaitons vous exposer de manière plus détaillée lors de l'Assemblée primaire du mois de juin ou lors de séances d'informations que le Conseil municipal tient à organiser pour débattre du nouveau plan de zones, de l'inventaire du patrimoine architectural ou de la politique énergétique communale.

Le coronavirus nous empêche provisoirement de vous inviter à ces soirées, comme il nous a contraints à adapter nos comportements et à modifier nos habitudes. Les Bacouni-es l'ont fait de manière respectueuse et solidaire, démontrant que ce qui nous lie est bien plus fort que les querelles politiques bien légitimes qui nous divisent parfois.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont exprimé cette belle solidarité villageoise!

Danny Defago,
président de la commune



Des trios de nouveaux collaborateurs et collaboratrices à la commune



Sylviane Flühmann, Sonia Lamon et Stéphanie Hollistein

Suite aux départs de plusieurs personnes en 2019, c'est une nouvelle équipe qui effectuera différentes tâches inhérentes aux services administratifs de la commune.

Sylviane Flühmann, native du Jura bernois et résidente de Signèse, a débuté en novembre 2019 à 100%. A la tête d'une fiduciaire durant 25 ans et riche de diverses formations, elle est responsable du contrôle de l'habitant et des taxes communales.

C'est **Stéphanie Hollistein** qui vous accueille depuis décembre 2019 lors

de vos démarches auprès de l'administration. Originaire du canton de Neuchâtel, elle habite à Vex depuis 2018 et travaille à 60% à la réception et aux tâches liées à la sécurité publique (police municipale). Elle possède une formation d'employée de commerce et de communication.

Sonia Lamon est montanaise d'origine et réside à Lens. Dessinatrice en bâtiment, elle occupe depuis mars 2020 un poste à 100% comme responsable technique au service des constructions, notamment pour gérer les dossiers et délivrer les permis d'habiter.

Cette année, l'équipe des travaux publics s'est aussi enrichie de trois nouveaux collaborateurs. **Vincent Pralong**, originaire de Riddes et maçon de formation, effectue principalement les tâches de maçonnerie-génie civil.

Joël Mayoraz, a commencé le 1^{er} février à 100%. Carreleur de formation, il œuvre à différents postes des TP. **Adrien Perrin** a travaillé trois étés consécutifs à la commune avant d'être embauché à 100%

en 2019. Détenteur d'un CFF d'agriculteur et mécanique agricole, il s'occupe du fauchage, du déneigement et de l'entretien des véhicules.

Un trio de retraités

Certains arrivent et d'autres s'en vont! En 2020, trois personnes de la commune prendront leur retraite.

Marie-Hélène Evequoz a commencé en 1997 après avoir gardé des enfants durant plusieurs années tout en élevant les siens. Responsable de l'entretien de la salle de gym et des pavillons scolaires, elle se réjouit de profiter pleinement de la vie dans son chalet de Derborence.



Détenteur d'un CFF de radioélectricien, **Pierre Carrupt** a travaillé 25 ans à la commune. Durant les dernières années, il était coordinateur de l'équipe des TP, assumant des tâches très variées.



Mais c'est **Jean-René Stalder** qui totalise le plus grand nombre d'années d'ancienneté. Entré en 1990, il était responsable de la déchetterie depuis 2016, travaillant à différents postes et notamment celui du déneigement et de l'entretien des routes.



A la question farfelue «avez-vous peur de vous ennuyer pendant la retraite?», ils ont tous répondu non, en riant!

A tous les trois, nous souhaitons une bonne santé pour profiter pleinement d'une retraite riche, sereine et réjouissante.



Vincent Pralong, Joël Mayoraz et Adrien Perrin

Police intercommunale

Du nouveau dans le Val d'Hérens (PIVH)

La Police intercommunale du Val d'Hérens démontre une nouvelle fois que les collaborations entre les communes de la vallée sont possibles et même nécessaires! Ainsi donc, après avoir commencé l'aventure à trois avec nos partenaires d'Hérémenche et Saint-Martin, la PIVH a eu le plaisir d'accueillir au 1^{er} janvier 2020 la commune d'Evolène ainsi que son agent de police Monsieur Thierry Duroux. Un succès ne venant jamais seul, la commune de Mont-Noble a également pris la décision de faire appel à nos services sous forme d'un mandat de prestations de police pour une première année!

Notre structure s'est donc vue renforcée de deux nouveaux agents pour soutenir notre assistant de police qui était déjà en fonction.

La commune de Vex souhaite la bienvenue et plein succès à Messieurs Thierry Duroux et Thierry Papilloud dans leurs nouvelles fonctions au sein de la PIVH et nous profitons de cet article pour remercier Jérôme Bornet pour la qualité de son travail durant ces deux dernières années de transition.

Notre police se tient en tout temps à votre disposition pour vous assister en cas de besoin. N'hésitez donc



Thierry Duroux, agent de police
Thierry Papilloud, agent de police
Jérôme Bornet, assistant de police

pas à prendre contact avec nos agents au moyen des coordonnées ci-dessous:

info@police-herens.ch

027 207 23 36

15 apprentis sur la commune de Vex

A Vex, on dénombre **5 entreprises formatrices** et **15 apprentis** pour l'année scolaire 2019/2020, dont 8 au sein du Home Saint-Sylve.

Il s'agit de jeunes sortis du cycle, des personnes en reconversion, des formations en cours d'emploi ou des deuxièmes formations.

Après leur avoir rendu visite, Caroline Dubuis a trouvé des apprentis sympathiques et consciencieux dans leur domaine, des jeunes passionnés et motivés. Pas facile quand il faut trouver sa voie en sortant des bancs d'école. Par ces quelques mots, Caroline souhaite les féliciter, eux, ainsi que leurs entreprises formatrices. On sait tous aujourd'hui qu'il est difficile pour les établissements de trouver du temps et des ressources pour former ces jeunes. Les apprentis sont parfois plus souvent en cours que sur leur lieu de travail, ce qui n'arrange pas les patrons. Les collaborateurs qui forment ces jeunes doivent eux aussi

faire de la formation continue périodiquement. Il faut appliquer le cahier des charges des apprentis, suivre les cours avec eux, rencontrer les parents et professeurs,... sur le papier cela fait beaucoup de choses mais quand on y pense, ça ne prend pas beaucoup plus de temps que d'amener un enfant au bout de sa scolarité obligatoire. Même s'il y a des contraintes, la conseillère communale a vu des personnes enthousiastes et investies, qui prennent ces jeunes sous leurs ailes pour leur transmettre tout leur savoir.

Ces quelques mots pour remercier toutes ces entreprises, sans qui

rien ne serait possible... et qui sait, peut-être aussi pour motiver de nouveaux établissements bacounis à former des jeunes à l'avenir.

A noter que pour les apprentis résidant à Vex mais engagés par un employeur hors commune, des cours de soutien peuvent être organisés par le centre professionnel, subventionnés en partie par la commune. Si cela ne suffit pas, la commission de formation est là pour proposer des solutions supplémentaires.



La crèche Les P'tits Bacounis se dote également d'une nouvelle collaboratrice en formation. **Céline Métrailler** a en effet commencé son apprentissage d'éducatrice pour la petite enfance en août 2019 après ses études au CO d'Hérens. Originnaire de Vex, elle réside maintenant à Euseigne et terminera normalement son apprentissage en juin 2022.



Vex 2.0

Une nouvelle application pour alerter la population en un clic!



Coupures d'eau, routes fermées, événements culturels, ...la commune de Vex se dote d'un outil de communication efficace pour informer ses citoyens en temps réel.

D'ici peu chaque citoyen ou touriste de passage pourra télécharger gratuitement sur son smartphone la nouvelle application de la commune de Vex. Une fois installée, celle-ci lui permettra non seulement d'avoir accès à toutes les informations relatives à la commune, mais aussi d'être alerté immédiatement en cas d'événements importants, en recevant une notification directement sur son téléphone portable. Il pourra également consulter les actualités et les manifestations de la commune et communiquer directement avec l'administration via des formulaires de contact.

Aujourd'hui, la Municipalité utilise des affiches placardées dans le village et sur les portes des maisons, des flyers distribués dans les boîtes aux lettres ou des messages diffusés dans la rue et sur le site internet pour avertir la population. Cette solution qui a fait ses preuves, prend un certain temps et demande une grande réactivité de la part des services publics, c'est pourquoi elle sera complétée par ce nouveau système d'alerte qui permettra, en cas d'urgence, de toucher plus vite une grande partie de la population.

Chaque utilisateur pourra, de manière simple et très intuitive, choisir le type d'informations qu'il désire recevoir: alertes et informations officielles, actualités culturelles ou touristiques, informations liées à l'école,...

La communication avec l'administration sera elle aussi simplifiée et gagnera en efficacité: un chemin pédestre bloqué par un arbre en travers? En deux clics depuis son téléphone portable, le promeneur pourra avertir l'administration en lui envoyant un message auquel il pourra joindre une photo. En activant l'option de géolocalisation, il n'aura pas besoin de se fendre en explications pour essayer de décrire l'endroit auquel il fait référence.

De nombreuses autres fonctionnalités seront proposées, comme par exemple la réservation de salles communales.

Parallèlement à la mise en place de cette application, le site Internet de la commune sera entièrement revu et adapté aux standards actuels. La navigation sera facilitée et deviendra plus intuitive, l'accès aux contenus sera simplifié et plus rapide.

MonPortail - MaCantine

Depuis le mois de novembre, la crèche UAPE Les P'tits Bacounis s'est dotée d'un logiciel pour simplifier les inscriptions, le paiement des prestations, la gestion des présences et des excuses et ainsi faciliter la vie des parents.

Avec l'application MonPortail - MaCantine, ces derniers peuvent en effet, excuser leur enfant ou l'inscrire pour une prestation supplémentaire directement depuis leur smartphone ou leur ordinateur.

Finis la facturation, les prestations se paient d'avance et sont débitées au moment où elles sont utilisées. Plus de papier, les informations se transmettent par mail et depuis la fin du mois de mai les formulaires d'inscription se remplissent en ligne. La vie des éducateurs et des cuisiniers est également simplifiée: le contrôle des présences se fait en un clic et le nombre d'enfants inscrits est consultable en ligne grâce à des accès personnalisés et sécurisés.





Torrents

Juin 2019, Vex Info vous relatait les dégâts consécutifs aux crues 2018 et les mesures urgentes entreprises pour tenter de sécuriser les points critiques. Depuis, des consolidations ont encore été réalisées, le pont de la RC55 Vex-Evolène sur le torrent de la Corniolla est en construction. Plus bas la seconde passerelle de Combioula a dû être retirée pour éviter qu'elle ne soit emportée une troisième fois. Le triage du Cône de Thyon a aménagé un nouveau chemin pour permettre le passage des piétons.



Aux moindres pluies de 2019, l'érosion du lit de ce torrent s'est poursuivie. Les couches de sables ou de limons de la couverture morainique s'érodent facilement, les grands arbres s'écroulent dans le lit, des blocs menacent de dévaler la pente et des glissements de terrain se manifestent un peu partout. Désormais, le triage doit intervenir avec l'hélicoptère pour éviter la création d'embâcles (obstruction du lit d'un torrent par un amoncellement de matériaux), une entreprise spécialisée a été mandatée pour faire exploser les blocs et un bureau pour contrôler régulièrement l'état du lit, alors que les feux d'alarme sont maintenus en fonction.

Ceux d'entre vous qui se promènent auront constaté que, par endroit, le lit du torrent mesure plus de 10 m de large et 6 m de profondeur...

Voilà pour la gestion à court terme, gestion qui s'invite dans les comptes municipaux sans passer par la case budget. Ce d'autant plus que nous sommes passés de la phase «mesures urgentes» financées par la confédération et le canton à hauteur de 85%, à la phase «entretien» pour lequel la

commune doit participer à 50% des coûts.

Pour tenter de maîtriser la situation à long terme, comme annoncé en juin 2019, Vex et Hérémence ont uni leurs forces pour élaborer un concept intercommunal de gestion des crues. Cette étude a permis de constater que la conduite d'irrigation, amenant des eaux de Leteygeon à Vex, récolte aussi les eaux urbaines d'une partie des Masses, ceci explique que les dégâts soient survenus à l'aval de Bon Accueil où se situe le déversoir de cette conduite.

Cette étude porte sur le réseau hydrologique du versant entre le torrent de Prolin au sud et celui du Croux au nord. Elle liste toutes les mesures possibles (dérivation, rétention dans des bassins, stabilisation du lit en enrochement bétonné ou par des seuils en bois,...). Sur cette base, elle propose un éventail de stratégies globales dans lesquels les politiques devront faire un choix.

Le complexe des torrents du Croux, de Sainte-Anne et de la Coliore seront traités séparément, sans dérivation à

la Corniolla. Pour les autres, l'accent sera mis sur la rétention pour éviter l'érosion du versant qui emporterait le nouveau pont de la route cantonale Vex-Evolène.

Question coûts, il faudra définir les responsabilités selon les origines des eaux soit entre Vex et Hérémence d'une part, soit entre communes (pour les eaux urbaines liées aux constructions) et canton (participation de 65% pour les eaux naturelles) d'autre part. Nul doute que la facture pèsera lourd dans les comptes des années à venir.





Etat naturel jusque vers 1300

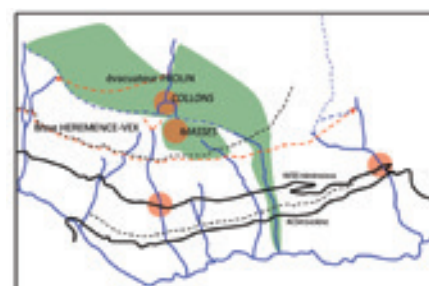
Chaque torrent gagne la Dixence ou la Borgne selon la ligne de pente naturelle. Comme tous les autres, le torrent de la Corniolla a un petit bassin versant (zone d'alimentation en eau du torrent), essentiellement boisé.



Etat agro-pastoral de 1300 à 1970

Des bisses ont été construits pour irriguer les cultures et les prairies. La partie supérieure de la Tzénaz, devenue torrent de la Grand'Combe alimente le bisse de la Muraz.

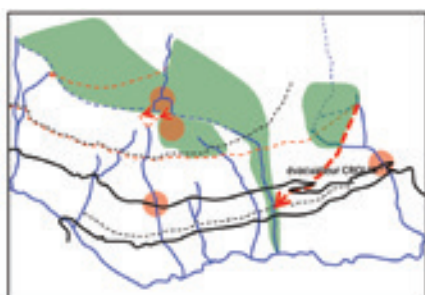
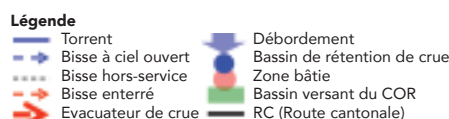
Le bassin versant du torrent de la Corniolla est agrandi, mais lors de fortes pluies le bisse de la Muraz déborde et une grande partie de l'eau descend selon la ligne de pente naturelle rejoindre le Tzénaz. De plus, tous ces bisses et ces torrents sont complétés par un chevelu de petites rigoles distribuant l'eau dans les prairies et les pâturages qui ont remplacé la plupart des forêts. Au final, le débit dans les torrents reste faible.



Etat touristique depuis 1970

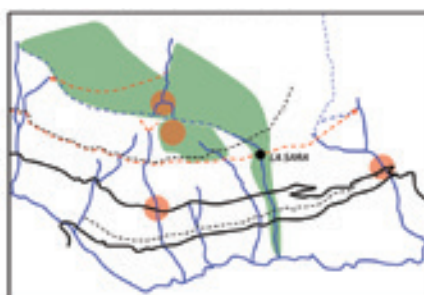
Le bisse d'Hérémente est abandonné, le bisse de Vex voit son débit réduit. Un nouveau bisse enterré amène l'eau de Leteygeon pour l'irrigation de Vex qui se fait par des conduites enterrées. Un évacuateur dérive l'eau du torrent de la Grand'Combe vers le torrent de Prolin pour réduire les glissements de terrain d'Hérémente.

Les Collons, les Masses se construisent, des dizaines de kilomètres de routes sont construits, les eaux des surfaces imperméabilisées sont conduites dans les torrents.



Les intentions 2017

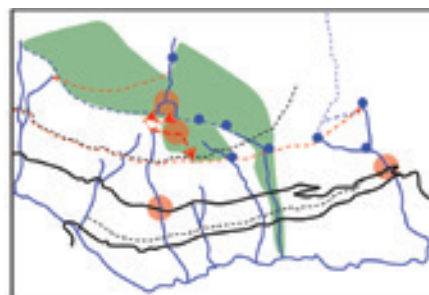
Vex projette de conduire les eaux des torrents de la Coliore et de Sainte-Anne au torrent de la Corniolla à l'aval de la RC54 et dans les hauts, de raccorder les torrents de la Grand'Combe à celui de la Tzénaz qui a été aménagé dans ce but avec la participation de Vex.



La crue 2018

En août 2018 le nouveau climat nous gratifie de deux pluies centenales à 15 jours d'intervalle.

A l'aval de la Sara, le torrent de la Corniolla ne supporte pas les débits et se dégrade.



Demain

L'approche globale conduit à abandonner l'idée d'un évacuateur de Vex vers le Corniolla, de joindre le Grand'Combe à la Tzénaz, mais envisage de réduire les pointes de crues par l'aménagement de plusieurs bassins de rétention.

Requalification de la traversée du village

Durant de nombreuses années, le canton a refusé d'entrer en matière sur nos demandes visant à imposer des mesures de modération du trafic routier sur la route cantonale qui traverse le village. Seules des bandes larges jaunes, partiellement stratifiées, avaient été admises par le service cantonal des routes.

Aujourd'hui, contraint notamment de respecter les exigences fédérales en

matière de protection contre le bruit émis par le trafic routier, le canton a modifié ses concepts de circulation routière à travers les localités.

Les Bacounis seront directement bénéficiaires de ce changement de paradigme puisqu'il est admis que la vitesse limite des véhicules sera réduite à 30 km/h à travers le village. La mise en œuvre de cette restriction interviendra au terme d'un proces-

sus de réaménagement complet de l'urbanisation de l'espace routier et de ses abords.

Un mandat pluridisciplinaire, cofinancé par la commune et le canton, a été attribué récemment à un groupement de bureaux d'études.

Le résultat des réflexions est attendu pour la fin de l'année.



Projet d'agrandissement du Home Saint-Sylve

Le Home Saint-Sylve de Vex, porté par la Fondation éponyme constituée historiquement par les communes d'Hérémence et de Vex, ne présente plus la taille critique permettant d'en garantir une gestion optimale.



Avec l'arrivée dans la Fondation des communes de St-Martin et Evolène, le Conseil de fondation, suivant la planification cantonale relative aux soins de longue durée, a décidé de procéder à un agrandissement de la résidence qui devrait à terme pouvoir accueillir environ 85 pensionnaires (actuellement 60).

Grâce à la paroisse de Vex, qui a préavisé favorablement la mise à disposition d'une partie de la parcelle dont elle est propriétaire et qui s'étend entre l'église et le home, un cahier des charges pour concours d'architectes a été élaboré par le canton et la Fondation.

Près de 40 bureaux d'architecture ont manifesté leur intérêt à participer au concours. Le jury, présidé par M. Philippe Venetz, architecte cantonal, se réunira à la mi-juin pour désigner le lauréat dont le projet aura été retenu.

Un vernissage et une exposition ouverte au public permettront à chacune et chacun de voir les projets présentés et le concept qui sera probablement réalisé dès 2021.

1 tulipe pour la VIE



C'est un superbe parterre de tulipes roses et blanches...

Nous l'avons vu fleurir lors de nos balades printanières près de l'église Saint-Sylve et aussi sur les réseaux sociaux.

Mais c'est surtout une action solidaire proposée par l'AiMant Rose aux communes suisses pour rendre hommage aux nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches.

En Suisse, ce cancer est en effet la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans: 1 femme sur 8 en est victime. En plantant 1 bulbe de tulipe rose pour 7 blancs à la mi-octobre 2019, la commune souhaitait sensibiliser la population à cette problématique tout en embellissant ses parterres.



Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie. La couleur rose représente la lutte internationale contre le cancer du sein. Un panneau illustre cette floraison originale et tente de lever peu à peu les tabous encore présents autour de cette maladie.

Le coronavirus est passé par là et les cérémonies de la campagne 1 tulipe pour la VIE prévues en avril-mai 2020 n'ont pas pu se dérouler comme prévu. Une nouvelle campagne aura lieu en 2020/2021.



Réfection des routes et infrastructures communales

En 2019 plusieurs tronçons de routes ont fait l'objet de travaux de réfection de la chaussée accompagnés du remplacement ou de compléments des infrastructures lorsque nécessaire (canalisations d'eau potable, mise en séparatif des réseaux d'eaux claires et eaux usées, adaptation de l'éclairage public, etc.). Tous ces travaux ont pu se dérouler à satisfaction, tels que planifiés et budgétisés par le conseil communal puis validés par l'assemblée primaire.

Au village, cela concerne principalement la route des Epinettes et le début de la route d'Ypresse à l'entrée Sud des Prasses.



Rte des Epinettes, vue direction Sud



Rte d'Ypresse, quartier des Prasses, vue direction Sud

L'année dernière a vu également la réfection complète de la place des Collons 1850. Cet aménagement marque la fin des étapes principales de réfection de l'ensemble des routes communales de la station. Cette planification, qui avait été initiée au milieu de la dernière législature, a pu être tenue au rythme d'environ une étape par année au prix d'un engagement financier conséquent de la municipalité mais avec un résultat offrant une image revalorisée de notre destination touristique.



Place de parc les Collons 1850, vue direction Nord

Ce printemps ont débuté les travaux importants de réfection des routes et des infrastructures du quartier du Villard. En 2020, première étape, sont prévus la réalisation de la route d'accès Nord, de la place centrale et des ruelles Est-Ouest. Cette étape permettra en outre de relier l'ensemble du secteur du RPU du Villard et du quartier du Villard, soit une surface de l'ordre de 60'000 m² (6 ha) au réseau d'évacuation d'eaux claires existant, anticipé et construit en 2015 déjà, avec comme exutoire la galerie d'amenée Sauterôt-Vex. Cette synergie mise en œuvre constitue de fait un pas supplémentaire dans la réalisation progressive et au gré des opportunités du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) homologué en 2008. La seconde étape, soit la route d'accès Sud, pourrait être réalisée dès l'an

prochain, en fonction des disponibilités financières et de la planification à venir.



Bretelle Nord du Villard, remplacement des réseaux d'eau potable et d'irrigation



Accès Nord du Villard, chaussée remblayée

En 2020, la réfection de 2 tronçons de routes agricoles a également été mise au budget, à savoir l'extrémité de la route de Courtille ainsi que la route de la Quartéry.





Les Bacounis veulent-ils une place du village?



Dans le cadre des travaux en cours pour définir le nouveau plan de zones communal et le nouveau règlement de constructions, l'idée de créer une place du village, au cœur du centre historique, a fait l'objet de premières études et discussions.

La place du village historique de Vex n'est aujourd'hui plus le lieu de rencontre qu'elle fut par le passé. Les milliers de véhicules qui traversent quotidiennement les lieux ont confiné les piétons sur les trottoirs et condamné les possibilités de développer des espaces calmes et conviviaux, agrémentés de terrasses, arbres et fontaine...

Le service cantonal des bâtiments et des monuments historiques, au terme d'une visite du village, a jugé pertinente l'idée de redonner aux Bacounis un tel espace.

Dans ses premières réflexions, le Conseil municipal a identifié un secteur du quartier de Fond-Villa comme un site intéressant pour un tel projet. Suite à la présentation publique des options communales de développement (phase procédurale préliminaire à l'adoption du nouveau plan de zones), certains citoyens ont proposé de retenir un autre lieu pour la réalisation de cette place: le départ de la route de La Lay.

Une étude comparative de ces deux options est actuellement en cours. Le Conseil municipal a donc décidé de soumettre aux décisions de la prochaine assemblée primaire la question de savoir si les Bacounis souhaitent que l'on prévoie, dans le nouveau plan de zones, la possibilité de réaliser une nouvelle place du village. Dans l'affirmative, ils pourront également décider quel est le site qui leur semble le plus adéquat.

Recensement des logements habitables

Selon les règlements communaux sur les taxes touristiques et la gestion des déchets entrés respectivement en vigueur en 2017 et 2018, ces taxes doivent être calculées sur la base des surfaces brutes de plancher des logements (notion de droit des constructions).



Afin de les mettre à jour de manière exacte et équitable, le service technique communal procède depuis quelques mois à une visite des logements pour en mesurer les surfaces.

Aux termes de l'article 12bis du Règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement et de l'article 38 du Règlement sur la gestion des déchets, tous deux consultables sur le site internet de la commune, les propriétaires sont tenus de permettre à la municipalité d'accéder à leur(s) objet(s) pour procéder à ces contrôles.

M. Cédric Schaffner est mandaté par la commune pour effectuer ce travail. Dès lors, nous vous sommes reconnaissants d'autoriser son accès à votre logement.

Le service technique communal vous remercie d'avance pour votre précieuse collaboration.



Mérites bacounis, nouveaux citoyens

L'héroïsme récompensé

Chapeautée par la commission culturelle, la désormais traditionnelle cérémonie de remise du Mérite bacouni s'est déroulée en novembre dernier. Grâce notamment à la présence musicale du Petit Echo et celle de la société des Dames de Vex, ce rendez-vous annuel allie convivialité et solennité. Il permet également la rencontre entre les nouveaux citoyens, les nouveaux habitants et les nouveaux seniors autour d'une agape concoctée par la boucherie Rigal et la boulangerie Epiney. Tous repartent avec un présent et huit des treize nouveaux citoyens recensés sur la commune ont eu la chance d'effectuer un vol en avion sur la vallée.

Cette année, cinq candidatures ont été proposées pour les Mérites bacounis: **Valérie Dirren** pour sa participation aux mondiaux amateurs en triathlon à Lausanne le 31 août 2019, dans un temps de 2h40'; **Estelle Gattlen** pour la réalisation de son court-métrage Braise nominé dans trois festivals suisses (Odense, Oberhausen et Baden) et présenté lors du cinéma open air de Vex; **Olivier Grange**, chef jardinier de la commune, pour l'embellissement constant de notre village; **le corps des sapeurs-pompiers** de Vex pour leur courage et leur travail lors de l'incendie du 25 août aux Prasses.

Le Mérite bacouni, sur proposition de la commission culturelle et après validation par le Conseil communal, a été décerné à **Kosta Délèze**. Pas encore incorporé au corps des sapeurs-pompiers de Vex, il s'est cependant distingué lors de l'incendie aux Prasses, par son engagement et son sacrifice pour la communauté en faisant passer l'intérêt d'autrui avant le sien, au risque même de sa vie. En retournant à l'intérieur de l'appartement en feu afin de s'assurer qu'aucune personne n'était restée bloquée, il a permis un gain de temps précieux dans le déroulement de l'intervention. Bravo à lui!



Kosta Délèze entouré de Suzelle Beguin et Romaine Terrani

Les nouveaux seniors: Emmanuel Dussez, Ita Rudaz, Louisa Fournier et Maurice Pitteloud



Afin d'ouvrir cette cérémonie à un plus large public, la remise du Mérite bacouni aura lieu le **7 novembre 2021 lors du Téléthon**.

La culture et le patrimoine face au Covid-19

Comme beaucoup d'autres, les manifestations organisées par la commission culturelle ont été malmenées. La dernière qui a pu se dérouler normalement est celle du concert de guitares acoustiques, le 8 mars. Une autre époque...

Et à l'heure où nous bouclons ce Vex info, il est difficile de dire quelle sera la date de reprise des activités. Les quatre dates du festival Tibor Varga prévues à Vex cet été ont d'ores et déjà été annulées. Vous serez informés de la reprise via la page Facebook de la commission culturelle ainsi que par le traditionnel flyer.

L'autre manifestation d'envergure qui a subi les frais de ce Covid-19 est le week-end du patrimoine culturel intercommunal entre Evolène, Hérémence et Vex, qui devait avoir lieu du 24 au 26 avril dernier. Il sera repoussé en 2021.



La classe 2001 des nouveaux citoyens entourée de Sébastien Menoud, Caroline Dubuis, Stéphanie Lipawsky Pont, Caroline Tschanz-Branca et Danny Defago.

Debout: Adrien Sierro, Sébastien Gaspoz, Célien Pitteloud, Arnaud Moix, François Combe, Grégory Sierro, Tristan Gaspoz.

Devant: Rosalie Menoud et Caroline Sierro.



Cet été, restez chez vous...

Faites le plein de nature et d'activités cet été en profitant du programme d'animation mis sur pied par l'équipe de Thyon Région Tourisme et ses partenaires!



Partez à la découverte de la forêt en compagnie des bûcherons du Cône de Thyon et les arbres n'auront plus de secrets pour vous. Suivez les pas d'une passionnée et vous apprendrez à reconnaître les plantes comestibles, vous en découvrirez les vertus et saurez comment les apprêter.

C'est l'aventure qui vous tente? Les descentes en trottinettes ou l'AlpinLine de la Grande Dixence donneront des frissons aux plus téméraires d'entre vous et les balades accompagnées en e-bikes vous emmèneront au sommet que vous soyez débutant ou vétériste confirmé.

Envie d'une escapade gourmande? La navette des Alpes vous ravira, tout comme la visite de l'Alpage de Thyon et sa dégustation de fromages.

Fan de Robin des bois? Initiez-vous au tir à l'arc!



Vous avez toujours rêvé de murmurer à l'oreille des chevaux? Le ranch Caribou vous accueille pour une large palette d'activités, de la découverte du monde du cheval à la randonnée d'une journée en passant par des séances de développement personnel et de méditation équine.

Pour garder la forme, rejoignez nos séances de fitness au grand air, offrez-vous une séance de yoga en pleine nature le long du Grand Bisse de Vex ou découvrez nos différents itinéraires de marche, seuls ou en compagnie d'une accompagnatrice en montagne lors de sorties à thèmes.

Fête nationale

Comme à l'accoutumée, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, la Fête nationale sera célébrée aux Collons le **31 juillet**.

Cette année le canton de Fribourg sera à l'honneur, avec dégustation de plats typiques et armaillis. Un show laser remplacera le feu d'artifices habituel et, en plus du traditionnel concert de la fanfare, deux groupes live nous feront danser jusqu'au bout de la nuit.

Le **2 août**, un grand marché vous accueillera sur tout le palier 1800, avec de nombreux artisans du bois, des brocanteurs et des produits du terroir à consommer sur place ou à ramener chez vous.





...allez à Thyon!

Et si vous voulez aller plus loin, téléchargez notre application AlpesTrail et élanchez-vous sur les différents parcours qui sillonnent le Val d'Hérens. Des défis vous permettront même de vous mesurer aux temps des champions sur le tracé de la mythique course Thyon-Dixence!

Vous pourrez également confier vos enfants aux Kid's club tous les jours du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30 pour des journées d'aventures inoubliables en pleine nature.

Pour un pique-nique en famille, vous aurez l'embarras du choix et du décor et pour en connaître davantage sur la région et son histoire, rendez-vous sur le tout nouveau Sentier du Montagn'art qui sera inauguré cet été (voir article pages 14-15).

En plus des différentes places de jeux de Thyon et des Collons, du Discgolf et des courses de bateaux télécommandés, vous pourrez également profiter de vous éclater en trottinette, vélo ou skateboard sur les virages relevés du pumptrack installé grâce à la Société du Tennis, sur les anciens courts.

Et si après tout ça vous avez besoin d'une pause ou d'un petit remontant, nos restaurateurs et bistrotiéristes se réjouissent de vous accueillir dans leurs établissements. La buvette de la place de jeux sera également ouverte tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août de 14h à 18h.

Programme complet des activités et informations détaillées sur www.thyon.ch



Photos: Etienne Bornet

SA touristique bientôt sous toit!

Le projet de SA touristique, qui a comme objectif de mettre en place un nouveau modèle de gouvernance en fédérant les acteurs principaux du cône de Thyon dans une même entité en équilibrant les pouvoirs décisionnels, a été présenté aux différents partenaires, venus nombreux, lors d'une séance début janvier. Les statuts et la convention d'actionnaires élaborés par le Comité de pilotage sous contrôle d'un notaire ont été mis en consultation auprès de ces derniers qui ont eu jusqu'à début avril pour faire part de leurs éventuels commentaires et propositions de modifications. Le projet a reçu un accueil plus que favorable, puisque pratiquement tous les partenaires, hormis la commune d'Hérémece,

ont donné un préavis positif quant à la constitution de la SA. Les textes «constitutifs» sont à présents en phase de finalisation chez le notaire et seront transmis début juin aux actionnaires potentiels pour signature.

La nouvelle structure qui permettra d'optimiser et de professionnaliser le développement du tourisme de Thyon et de sa région, devrait ainsi être opérationnelle sous peu. A noter qu'un certain nombre d'actions à 10 francs, donnant accès à l'Assemblée générale, seront disponibles pour des privés.

Des informations concernant les modalités d'achat de ces actions seront communiquées ultérieurement.



Le Sentier du Montagn'Art



En août 2020, le symposium de Montagn'Art n'aura pas lieu et le coronavirus n'y est pour rien!

Pourtant, en treize ans, cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable de l'été sur la région de Thyon-Les Collons-Les Masses-Hérémence. De renommée mondiale, ce symposium a donné naissance à de nombreuses pièces qui demeurent encore dans la région.

Afin de les mettre en avant, le comité de Montagn'Art a décidé d'œuvrer à l'aménagement d'un sentier des sculptures!

Mais ce n'est pas le seul objectif de ce projet. Il met également en valeur les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles situées le long des parcours.

Ceux-ci sont praticables à pied l'été mais aussi l'hiver en raquettes. Ils utilisent le réseau des chemins pédestres, offrent des promenades aux distances variées (voire en boucle) et sont adaptés aux promenades en famille. Tous les points de départ des sentiers sont accessibles par les transports publics (voir horaires bus Theytaz) et vous y trouverez un panneau indiquant l'itinéraire.

L'ensemble des parcours s'étend sur près de 15 km (20% de surface bitumées, 40% sur des chemins agricoles ou forestiers et 40% sur des sentiers en terre).

A l'endroit de chaque sculpture, et selon la réflexion inspirée par le lieu, un thème particulier est abordé via l'application Alpmobi en français, allemand et anglais.

Montagn'Art

Initié en 2007 par des passionnés, l'événement Montagn'Art réunit chaque été les meilleurs sculpteurs sur bois de la planète. Une opportunité singulière pour la population locale comme pour les touristes, de s'ouvrir à cet art mystique au cœur des Alpes valaisannes.

Qu'est-ce qu'un symposium?

Un symposium est une sorte d'atelier collectif privilégiant les expérimentations artistiques de toutes sortes. Le temps limité pour sculpter et le travail sous pression lui confèrent un aspect marathon.

La réalisation de l'ouvrage devant le public constitue une vraie performance: le spectateur découvre en effet la progression de l'œuvre au fur et à mesure de la semaine qui s'écoule.



Le devis estime la réalisation de ce projet à environ Fr. 51 000 financé par les communes d'Hérémence et Vex, par la Loterie Romande, le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation et par la société Montagn'Art.

Différents parcours

A Praperot (entre Hérémence et Pralong), vous prendrez le départ pour un trajet relativement facile qui vous mènera jusqu'aux Masses. Les plus endurants continueront la découverte jusqu'aux Collons. Le dénivelé est important et le chemin plutôt étroit.

Aux Collons, les familles pourront emprunter la boucle de la Mura (parcours Vita). Depuis là, vous aurez la possibilité de rejoindre les Masses par un autre chemin.

Des Collons 1800, un tracé vous conduit à Thyon 2000.

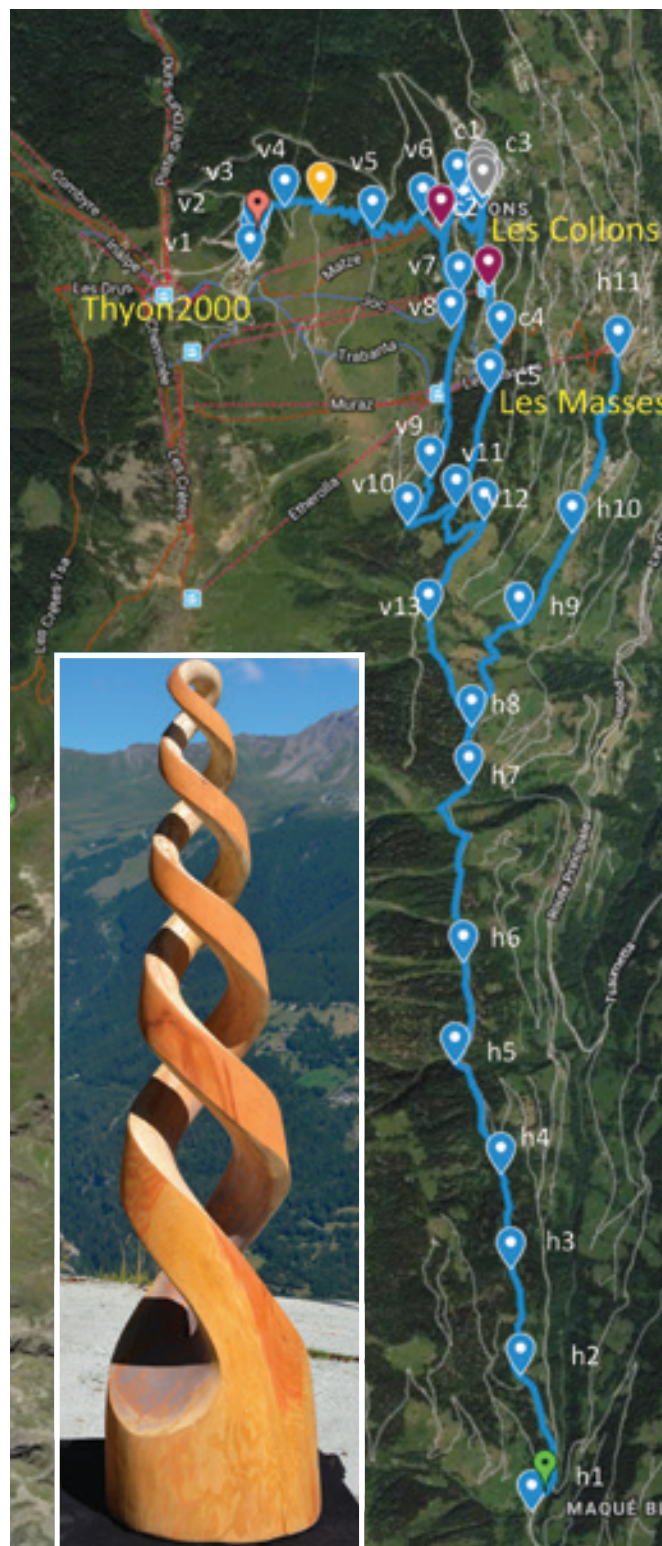
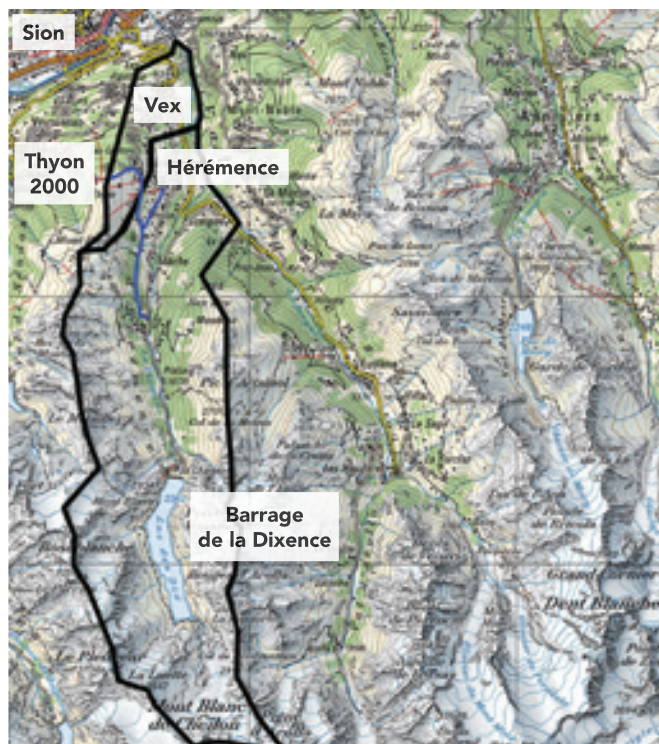
Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre dans les Offices du tourisme de Thyon-Région et Hérémence.

Horaires d'ouverture sur leurs sites:

www.thyon.ch

www.heremence

Photos: Montagn'Art





Sportkids



Les cours de sports scolaires facultatifs mis en place en collaboration avec le ski club Vex-Les Collons-Thyon et SportKids Valais continuent de remporter un franc succès. Axés sur le plaisir et sans objectif de compétition, ces cours polysportifs sont

Cette année, une cinquantaine d'enfants de 4 à 12 ans ont eu le plaisir d'y participer sous la direction de Thalia Furger, Jonathan Rey et Carole Crittin assistés par Emilie Udrisard, Marvin Rapp et Arnaud Moix.

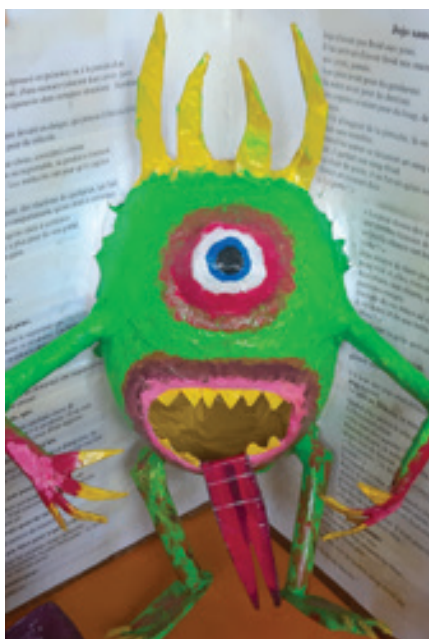
donnés par des moniteurs J+S certifiés. Ils offrent la possibilité de faire du sport régulièrement pour une somme modique (80.- pour l'année scolaire), en découvrant constamment de nouvelles disciplines.

Les inscriptions pour l'année scolaire prochaine se feront par le biais de l'école à la rentrée.

Un cours pour les plus de 12 ans pourrait également voir le jour sous réserve de trouver un ou plusieurs moniteurs motivés en possession d'un diplôme J+S.

Alors si vous correspondez à ce profil et êtes motivé à prendre en charge un groupe, adressez-vous sans tarder au 078 739 30 60.

La bibliothèque au service de ses lecteurs



Le monstre de la bibliothèque créé par les collaboratrices de la crèche Les P'tits Bacounis et les enfants.

Durant la pandémie, la bibliothèque de Vex est restée active en prêtant 850 livres et 90 DVD à plus de 60 familles sur la commune. Certains lecteurs ont réservé via le site www.biblioherens.ch tandis que d'autres faisaient appel au choix de la bibliothécaire pour des sacs surprises.

Durant l'été, la bibliothèque ouvrira ses portes aux horaires normaux (lundi et jeudi de 16h à 19h) mais elle sera fermée tout le mois de juillet (sous réserve de nouvelles décisions concernant le Covid-19 et selon les mesures de sécurité mises en place le 18 mai).

Plus d'informations sur le site des bibliothèques du Val d'Hérens, par mail à bibliovex@bluewin.ch ou par téléphone au 027 207 51 11 pendant les heures d'ouverture.

Dons de jeux pour la création d'une ludothèque

Afin de créer une ludothèque dans notre commune, nous sommes à la recherche de jeux de société de toutes sortes.

Si vous souhaitez donner **des jeux en parfait état et complets**, vous pouvez les déposer **du mercredi 17 au vendredi 19 juin, de 8h30 à 17h, dans l'entrée de la salle de gym.**

Pour ce projet de ludothèque, nous sommes également à la recherche de bénévoles.

Si vous êtes intéressés, merci d'appeler Stéphanie Lipawsky Pont au 078 739 30 60 pour avoir plus de renseignements.





Appel aux bénévoles

Le CMSS du Val d'Hérens est à la recherche de bénévoles pour les livraisons de repas, les visites aux personnes isolées et le transport de personnes qui ne sont pas pris en charge par Transport Handicap. Ces activités peuvent être ponctuelles ou régulières, en fonction des disponibilités, des aptitudes et des envies de chacun. Les déplacements sont défrayés.

Renseignements auprès du CMSS du Val d'Hérens au 027 281 12 91 ou auprès de la nouvelle responsable M^{me} Edna Favre (079 420 70 51) qui remplace M^{me} Marie-Paule Zermatten depuis le printemps 2019. Bravo et merci à elles pour leur engagement!

Si vous pensez que livrer des repas chaque semaine aux quatre coins de la commune peut être une corvée, eh bien non, c'est tout le contraire! Les bénévoles sont heureux de rendre ce service et ils prennent cette tâche très à cœur.

Pour moi qui débutais dans le « métier », ce fut une merveilleuse découverte. Ces rencontres hebdomadaires tissent de vrais liens d'amitié. L'apport des repas à domicile permet à certaines personnes de rester plus longtemps chez elles et cela est très important. Lors des visites, les bénévoles sont aussi attentifs à l'état de santé des personnes âgées. Ils portent un regard vigilant sur les conditions de vie et s'ils s'aperçoivent que quelque chose ne va pas, ils en avertissent les responsables. Ainsi, il y a toujours un œil attentif qui veille sur nos aînés.

Dans un monde où l'on communique de moins en moins, où nous sommes esclaves de notre confort, otages de la TV, des tablettes, des jeux vidéo et j'en passe, il devient de plus en plus urgent de s'ouvrir davantage aux autres.

Merci à toutes celles et tous ceux qui se mettent à disposition des plus anciens. Les prochains vieux, c'est nous et, ça va beaucoup plus vite que l'on peut s'imaginer!

Edna Favre

Quelques témoignages

« C'est un plaisir de revoir chaque semaine les mêmes personnes. On s'attache à elles. Le jour où elles nous quittent, nous sommes tristes ».

« Pour certains, c'est la seule visite de la journée. »

« Voici mon rayon de soleil, c'est ce que j'entends en franchissant la porte. »

« Je t'attendais pour l'apéro! »



Rencontre des bénévoles de Vex autour d'une délicieuse table le 18 octobre 2019

Une pensée particulière va à Julon Rudaz, décédé en début d'année. Lui et Gilberte, son épouse, ont servi avec beaucoup de cœur et de dévouement les repas à domicile, durant plusieurs années.

Nous les en remercions chaleureusement et témoignons à Gilberte toute notre sympathie.

Etre bénévole, c'est quoi?

- offrir un peu de son temps
- donner un peu de soi, mais recevoir bien plus
- être reconnaissant de tout ce que l'on a reçu
- semer un peu de joie autour de soi
- créer des liens de solidarité
- briser le cercle infernal de la solitude
- utiliser les valeurs reçues et les transmettre
- célébrer un hymne à la vie!



Récapitulatif du compte financier

FONCTIONNEMENT MENAGE ORDINAIRE

	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Administration générale	1'552'046.89	563'771.65	1'515'591.00	518'400.00	1'515'133.13	565'387.65
Sécurité publique	768'831.47	301'017.00	712'840.00	292'648.50	756'770.80	343'951.71
Enseignement et formation	1'366'869.50	131'013.20	1'310'910.00	87'500.00	1'313'730.61	106'784.00
Culture, loisirs et culte	486'083.30	6'655.80	511'480.00	5'800.00	486'992.58	1'678.00
Santé	157'782.56	-	111'800.00	-	122'475.26	-
Prévoyance sociale	1'154'956.00	463'416.55	1'203'545.00	486'000.00	1'131'629.05	451'731.55
Trafic	2'161'882.06	693'353.08	2'079'440.00	589'500.00	2'169'179.47	836'462.15
Prot. et aménag. environnement	3'625'989.23	3'363'138.87	2'140'007.00	2'188'074.00	2'852'157.33	2'765'907.66
Economie publique	993'329.60	1'179'736.61	1'219'250.00	1'039'800.00	1'286'047.12	984'338.49
Finances et impôts	249'688.76	7'980'241.35	204'400.00	6'709'882.00	450'089.43	7'533'046.63
	12'517'459.37	14'682'344.11	11'009'263.00	11'917'604.50	12'084'204.78	13'589'187.84
Marge d'autofinancement	2'164'884.74		908'341.50		1'504'983.06	
	14'682'344.11	14'682'344.11	11'917'604.50	11'917'604.50	13'589'187.84	13'589'187.84

INVESTISSEMENTS TRAVAUX NOUVEAUX

	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Administration générale	40'800.00	-	20'000.00	-	-	39'987.70
Sécurité publique	99'574.05	1'352.00	110'000.00	-	-10'828.75	-8'663.00
Enseignement et formation	11'472.57	-	1'000'000.00	200'000.00	154'170.91	-
Culture, loisirs et culte	25'577.50	-	115'000.00	-	16'889.40	-
Santé	-	-	-	-	-	-
Prévoyance sociale	9'862.79	-	9'000.00	-	6'185.40	-
Trafic	1'030'084.96	8'077.00	680'000.00	65'000.00	736'270.90	87'000.00
Prot. et aménag. environnement	430'450.40	166'675.15	370'000.00	125'000.00	883'923.78	382'555.35
Service économique	-	18'400.00	-	-	-	-
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
	1'647'822.27	194'504.15	2'304'000.00	390'000.00	1'786'611.64	500'880.05
Excédent des dépenses du compte des investissements		1'453'318.12		1'914'000.00		1'285'731.59
	1'647'822.27	1'647'822.27	2'304'000.00	2'304'000.00	1'786'611.64	1'786'611.64

Fonctionnement et investissements

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
	Fr.	Fr.	Fr.
Excédent des revenus / fonctionnement	2'164'884.74	908'341.50	1'504'983.06
Excédent des dépenses / investissements	1'453'318.12	1'914'000.00	1'285'731.59
Montant conforme à l'excédent des dépenses du compte financier	711'566.62	-1'005'658.50	219'251.47

COMPTE DES VARIATIONS DE LA FORTUNE

	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Le compte des variations de la fortune reprend l'excédent des dépenses ou recettes du compte financier pour un montant de		711'566.62	1'005'658.50			219'251.47
Les travaux d'investissements portés en augmentation des actifs à amortir s'élèvent à		1'647'822.27	2'304'000.00			1'786'611.64
Les subventions et participations de tiers diminuent les actifs à amortir de	194'504.15		390'000.00		500'880.05	
Les amortissements comptables ordinaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à	713'109.00		817'604.00		715'673.97	
Les amortissements comptables complémentaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à	1'426'625.85		53'100.00		763'442.95	
Autres mouvements						
Les amortissements comptables du patrimoine financier représentent						
- prêt Fondation du Patrimoine de Vex	-	-	-	-	-	-
- pertes sur débiteurs impôts	88'123.78	88'123.78	50'000.00	50'000.00	225'700.00	225'700.00
- actions Radio Rhône SA	-	-	-	-	-	-
	2'422'362.78	2'447'512.67	2'316'362.50	2'354'000.00	2'205'696.97	2'231'563.11
Compte tenu de tous ces éléments les comptes de la municipalité bouclent par un boni de	25'149.89		37'637.50		25'866.14	
	2'447'512.67	2'447'512.67	2'354'000.00	2'354'000.00	2'231'563.11	2'231'563.11



Comptes annuels 2019 - Commune

vex info juin 2020

Bilan Actif / Passif

	31.12.2019	31.12.2018		31.12.2019	31.12.2018
ACTIF			PASSIF		
PATRIMOINE FINANCIER	11'463'340.25	11'411'195.65	ENGAGEMENTS (FONDS DE TIERS)	8'226'729.46	8'473'914.62
Disponibilités	2'718'963.30	2'212'289.90	Engagements courants	2'731'623.22	3'096'562.61
Caisse	9'298.94	5'194.55	Créanciers	2'731'623.22	3'096'562.61
C.C.P.	2'033'323.52	1'854'081.66			
CS n° 67'782-91	65'682.73	39'637.28	Dettes à court terme	14'990.00	2'461.00
CS n° 67'782-91-1	0.00	26'210.25	Bourgeoisie de Vex - c/c	14'990.00	2'461.00
UBS n° HO-141'763-0	149'235.16	149'315.16			
Raiffeisen n° 3'088.88	121'942.75	115'689.30	Dettes à moyen et long terme	1'676'200.00	1'695'600.00
Raiffeisen n° 3'088.24	50'131.95	8'942.25	BCV n° K 0866.07.52	600'000.00	600'000.00
BCV n° C 0100.61.39	289'348.25	13'219.45	BCV n° 102.815.43 Les Chenevières	1'070'000.00	1'090'000.00
			Garanties et cautions	6'200.00	5'600.00
Avoirs	953'099.48	1'659'796.89			
Débiteurs	953'099.48	1'659'796.89	Emprunts à des entités particulières	1'158'415.10	1'113'931.15
			Paroisse de Vex	158'415.10	113'931.15
Placements et participations	3'966'699.58	4'222'552.20	Emprunt Banque Cantonale de Neuchâtel	1'000'000.00	1'000'000.00
Actions et parts sociales					
Association valaisanne des invalides (4 parts)	1.00	1.00	Provisions	1'480'000.00	1'480'000.00
Forces Motrices Valaisannes (5929 actions)	5'929.00	5'929.00	Provision pour pertes sur débiteurs impôts	500'000.00	500'000.00
Actions BCV (31 actions)	372.00	372.00	Provision pour pertes sur débiteurs divers	980'000.00	980'000.00
Télé-Mont-Noble SA (3 actions)	3.00	3.00			
Télé-Thyon SA (9501 actions)	9'501.00	9'501.00	Transitoires	1'165'501.14	1'085'359.86
CCF SA (12 actions)	12.00	12.00	Passifs transitoires	1'165'501.14	1'085'359.86
Parts Tennis Les Mayens-de-Sion (10 parts)	1.00	1.00			
Actions gratuites ESR (1482 actions)	1'482.00	1'482.00	ENGAGEMENTS ENVERS FIN. SPECIAUX	1'470'460.56	1'578'590.58
Parts Tennis Les Collons (10 parts)	1.00	1.00	Financement spéciaux eau potable	109'876.81	218'006.83
Actions Gravière du Val d'Hérens SA (29 actions)	29.00	29.00	Participation abris PC	1'350'583.75	1'350'583.75
Actions Télé-Veyronnaz SA (20 actions)	20.00	20.00	Contribution places de parc	10'000.00	10'000.00
Actions FMB SA	116'280.00	116'280.00			
Actions CGN SA	10.00	10.00	FORTUNE	7'323'702.49	7'298'552.60
Actions Télé-Evolène SA	10.00	10.00	Excédent de l'actif	7'298'552.60	7'272'686.46
Actions TELESION SA	1.00	1.00	Bénéfice de l'exercice	25'149.89	25'866.14
Actions Radio Thône SA	1.00	1.00			
Prêts			TOTAL DU PASSIF	17'020'892.51	17'351'057.80
Prêt à FMB SA	643'466.00	643'466.00			
Prêt à GVH SA	27'226.38	38'000.00	Evolution de la fortune nette		
Prêt à Résidence St-Sylve	275'000.00	475'000.00	Total des actifs - Patrimoine financier	11'463'340.25	11'411'195.65
Prêt au Cône de Thyon	200'000.00	200'000.00	Total des passifs - Engagements	8'226'729.46	8'473'914.62
Prêt à la Fondation du Patrimoine de Vex	1'132'998.55	1'180'000.00	Fortune nette de la commune	3'236'610.79	2'937'281.03
Terrains / immeubles			Fortune nette par habitant	1'806.14	1'620.12
Terrains	1.00	1.00	Nombre d'habitant	1792	1813
Bâtiment Les Chenevières	1'000'000.00	1'000'000.00			
Bâtiment logements protégés	194'745.35	192'822.90			
Terrains Le Villard	206'685.00	206'685.00			
Terrains Les Prasses	152'924.30	152'924.30			
Transitoires	3'824'577.89	3'316'556.66			
Actifs transitoires	3'824'577.89	3'316'556.66			
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4'991'139.81	5'677'556.54			
Immobilisations	4'991'139.81	5'677'556.54			
Actifs à amortir	4'991'139.81	5'677'556.54			
ATTRIBUTIONS AUX FIN. SPECIAUX	566'412.45	262'305.61			
Financement spéciaux égouts	44'629.24	17'518.54			
Financements spéciaux ordures	521'783.21	244'787.07			
TOTAL DE L'ACTIF	17'020'892.51	17'351'057.80			

Les comptes doivent encore être validés par le Conseil communal



Comptes de fonctionnement 2019

Bourgeoisie

vex info juin 2020

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Administration générale	5'225.50	3'000.00	5'500.00	-	5'128.60	4'500.00
Trafic	-	2'400.00	-	2'400.00	-	2'400.00
Economie publique	15'207.75	3'369.30	21'450.00	3'350.00	3'747.45	1'727.20
Finances et impôts	2'458.07	5'679.05	1'500.00	4'884.00	2'556.62	4'906.90
	22'891.32	14'448.35	28'450.00	10'634.00	11'432.67	13'534.10
Excédent de revenus ou de charges	fr. 8'442.97			17'816.00	2'101.43	
	22'891.32	22'891.32	28'450.00	28'450.00	13'534.10	13'534.10

Excédent de revenus 2018 - Bénéfice 2'101.43

Ce bénéfice est dû principalement à l'encaissement de finance d'admission à la bourgeoisie

Excédent de charges 2019 - Perte 8'442.97

Cette perte est principalement due aux travaux effectués sur les murs des vignes à hauteur de 9'970.05

BILAN

	31.12.2019	31.12.2018
ACTIF		
Patrimoine financier	1'195'657.07	1'204'149.54
Disponibles	1'085'762.92	1'100'024.09
Avoirs	14'990.00	2'461.00
Placements et prêts	86'940.00	86'940.00
Transitoires	7'964.15	14'724.45
Patrimoine administratif	5.00	5.00
Total de l'actif	1'195'662.07	1'204'154.54
PASSIF		
Engagements en faveur de tiers	11'792.75	8'845.65
Engagements envers les financements spéciaux	13'615.60	13'612.20
Passifs transitoires	3'200.00	6'200.00
Fortune nette - Evolution	1'167'053.72	1'175'496.69
Excédent d'actif au 1er janvier	1'175'496.69	1'173'395.26
Bénéfice / Perte (-) de l'exercice	-8'442.97	2'101.43
Total du passif	1'195'662.07	1'204'154.54

Accueil fleuri

Impossible de ne pas remarquer le nouveau parterre à l'entrée du village. Les lettres du mot VEX, façonnées par David Lopes et installées par les travaux publics de la commune, seront garnies par Olivier Grange de différentes fleurs de saison. Un chemin de chaille borde une prairie fleurie qui devrait se dévoiler au courant de l'été. Une jolie carte de visite et un accueil chaleureux aux habitants et aux touristes de la vallée.

